

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 30 NOVEMBRE 2010

L'an deux mille dix, le trente novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 24 novembre 2010, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Frédérik BERNARD, Maire.

L'an deux mille dix, le trente novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 24 novembre 2010, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Frédérik BERNARD, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme VINAY Mme DRACOULI Mme AUBIN M. HEDRICH M. LOBJEOIS Mme METZGER M. ALLAOUCHICHE Mme CHIGNAC M. DUQUESNE M RABEH Mme COULON M. PASQUIER Mme RODDIER M. MARY Mme MERLIER Mme SKAJENNIKOFF M BERTRAND Mme de VAUCOULEURS Mme BERKANI M. MOREAU Mme BAS M. LETELLIER Melle WOELFLÉ M. MARIETTE M. MEHAY M. CARVALHO Melle DOMONT M. RAYNAL Mme DOMERGUE Mme XOLIN M BIHANNIC Mme DELAROUZÉE M. MONNIER M. DEBUS.

ONT DONNÉ POUVOIR : M. BOUZNADA à Mme VINAY Mme PENSIVY à M. BERNARD Melle EL MASAUDI à M. MONNIER.

ABSENT : M. BLOCH

SECRÉTAIRE : Mme VINAY.

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de trente huit.

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal. Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte.

Les procès-verbaux des séances du 27 mai et du 24 juin 2010 sont approuvés à l'unanimité.

Monsieur le Maire rend compte des décisions prises entre le 18 juin et le 21 septembre 2010 en vertu de la délégation donnée par le Conseil municipal (délibérations n° 3 et 4 du 4 avril 2008, n° 3 et 4 mai du 29 mai 2008 et n° 21 du 14 mai 2009 - articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales).

Il est ensuite procédé à l'examen des délibérations inscrites à l'ordre du jour :

1) SIGNATURE DE CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE MOYENS POUR UNE DUREE DE TROIS ANS AVEC LES TREIZE ASSOCIATIONS RECEVANT UNE SUBVENTION SUPERIEURE A 23 000 € :

Cette délibération est approuvée à la majorité des présents, moins 5 abstentions.

2) COMITE DES OEUVRES SOCIALES,

Cette délibération est approuvée à la majorité des présents, moins 5 abstentions.

3) ASSOCIATION SPORTIVE POISSY FOOTBALL,

Cette délibération est approuvée à la majorité des présents, moins 5 abstentions.

4) ASSOCIATION SPORTIVE POISSY HANDBALL,

Cette délibération est approuvée à la majorité des présents, moins 5 abstentions.

5) POISSY BASKET ASSOCIATION,

Cette délibération est approuvée à la majorité des présents, moins 5 abstentions.

6) JUDO/JU-JITSU DE POISSY,

Cette délibération est approuvée à la majorité des présents, moins 5 abstentions.

7) MAISONS-LAFFITTE/SAINT GERMAIN/POISSY RUGBYVELINES,

Cette délibération est approuvée à la majorité des présents, moins 5 abstentions.

8) POISSY TRIATHLON,

Cette délibération est approuvée à la majorité des présents, moins 5 abstentions.

9) SAINT-LOUIS DE POISSY,

Cette délibération est approuvée à la majorité des présents, moins 5 abstentions.

10) CERCLE NAUTIQUE DE POISSY,

Cette délibération est approuvée à la majorité des présents, moins 5 abstentions.

11) CLUB PEGUY,

Cette délibération est approuvée à la majorité des votants, moins 5 abstentions et 3 non participation au vote.

12) CLOS D'ARCY,

Cette délibération est approuvée à la majorité des présents, moins 5 abstentions.

13) CLUB SAINT-EXUPERY,

Cette délibération est approuvée à la majorité des votants, moins 5 abstentions et 3 non participation au vote.

14) MISSION LOCALE DE POISSY ET SES ENVIRONS.

Cette délibération est approuvée à la majorité des présents, moins 9 abstentions et 5 voix contre.

15) MUNICIPALISATION DE L'ASSOCIATION DU CLUB DES HAUTS DE POISSY, PRINCIPE DE LA REPRISE EN REGIE DIRECTE,

Cette délibération est approuvée à la majorité des votants, moins 5 abstentions, 9 voix contre et 2 non participation au vote.

16) MUNICIPALISATION DE L'ASSOCIATION DU CLUB DES HAUTS DE POISSY, MODALITES DE MISE EN PLACE DE LA MUNICIPALISATION,

Cette délibération est approuvée à la majorité des votants, moins 5 abstentions, 9 voix contre et 2 non participation au vote.

17) PRESENTATION DU PROJET DE RENOVATION URBAINE DE LA COUDRAIE EN COMITE D'ENGAGEMENT DE L'ANRU LE 9 DECEMBRE 2010,
Délibération retirée de l'ordre du jour.

18) GARANTIE D'EMPRUNTS DE 460 992 € A LA SOCIETE SAHLM ANTIN RESIDENCES POUR LA RESTAURATION DE 10 LOGEMENTS EN RESIDENCE SOCIALE SIS 104 AVENUE DU MARECHAL FOCH A POISSY,
Cette délibération est approuvée à la majorité des présents, moins 5 abstentions.

19) GARANTIE D'EMPRUNTS DE 6 505 891 € ACCORDEE A LA SOCIETE DOMNIS POUR L'ACQUISITION DE 130 LOGEMENTS SIS 109/127 AVENUE BLANCHE DE CASTILLE A POISSY,
Cette délibération est approuvée à la majorité des présents, moins 5 abstentions.

20) GARANTIE D'EMPRUNT DE 9 500 000 € A LA SOCIETE D'HLM TOIT ET JOIE, TAUX DE GARANTIE 100 % MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU 30 SEPTEMBRE 2010,
Cette délibération est approuvée à la majorité des présents, moins 5 abstentions.

21) VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'EQUIPEMENT DE 100 000 € AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU CENTRE HOSPITALIER DE POISSY/SAINT GERMAIN EN LAYE, POUR LA REHABILITATION DES CHAMBRES DE LA MAISON DE RETRAITE HERVIEUX,
Cette délibération est approuvée à la majorité des présents, moins 5 abstentions.

22) VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION SPORTIVE POISSY HANDBALL,
Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

23) VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION POISSY TRIATHLON, OBJECTIF OLYMPIQUES LONDRES 2012,
Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

24) VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION SAINT LOUIS DE POISSY,
Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

25) VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION ASP FOOTBALL,
Cette délibération est approuvée à la majorité des présents moins 1 abstention.

26) MANIFESTATION CARITATIVE « BOURSE AUX JOUETS SOLIDAIRES » DU 6 NOVEMBRE 2010, REVERSEMENT DES DROITS DE PLACE A L'ASSOCIATION « ADEB – AIDE AU CERFOR DEVELOPPEMENT PAR L'ECOLE AU BURKINA FASO,
Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

27) AUTORISATION DE SIGNER L'AVENANT 6 RELATIF A LA PROLONGATION DE LA CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE RESTAURATION COLLECTIVE MUNICIPALE,

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

28) AUTORISATION DE SIGNER L'APPEL D'OFFRES OUVERT EUROPEEN RELATIF AU RENOUVELLEMENT DU RESEAU WAN/INTERNET POUR LA VILLE – 2 LOTS,
Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

29) AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHE NEGOCIE RELATIF A L'ACHAT ET LA LIVRAISON DE PIECES DETACHEES POUR VEHICULES LEGERS, UTILITAIRES ET POIDS LOURDS DE LA VILLE (SUITE APPEL D'OFFRES OUVERT INFRUCTUEUX) - 3 LOTS,
Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

30) AUTORISATION DE SIGNER L'APPEL D'OFFRES OUVERT EUROPEEN RELATIF AUX TRAVAUX DE REALISATION ET D'EDITION DES SUPPORTS D'INFORMATION, DE COMMUNICATION ET DE PROMOTION DE LA VILLE AINSI QUE DES TRAVAUX D'IMPRESSION POUR DIVERS SERVICES -2 LOTS,
Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

31) AUTORISATION DE SIGNER L'APPEL D'OFFRES OUVERT EUROPEEN RELATIF A L'ACHAT ET A LA LIVRAISON DE MATERIEL ET D'OUTILLAGE ELECTRIQUE, DE MATERIEL D'ECLAIRAGE, DE FILS ET CABLES, DE PRODUITS ET D'OUTILLAGE SPECIFIQUES POUR LES ATELIERS MUNICIPAUX DE LA VILLE - 6 LOTS,
Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

32) VACATIONS POUR LES CHERCHEURS ET PROFESSIONNELS CONFIRMES INTERVENANTS DANS LE CADRE DES « APRES-MIDI DU CLSPD DE POISSY », ET DETERMINATION DU MONTANT DES VACATIONS,
Cette délibération est approuvée à la majorité des présents moins 6 abstention.

33) AUTORISATION DE DEPOSER DES DOSSIERS POUR UN ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC (ERP) ET DECLARATION PREALABLE POUR LA RESTRUCTURATION DU BATIMENT COMMUNAL « MAISON DES PARENTS ET DES ENFANTS », 20 RUE JEAN-CLAUDE MARY A POISSY,
Cette délibération est approuvée à la majorité des présents moins 14 abstention.

34) MAJORATION DU COEFFICIENT D'OCCUPATION DES SOLS ET DES REGLES DE GABARIT POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LES CONSTRUCTIONS D'HABITATION,
Cette délibération est approuvée à la majorité des présents, moins 5 abstentions et 1 voix contre.

35) MAJORATION DU COEFFICIENT D'OCCUPATION DES SOLS ET DES REGLES DE GABARIT POUR FACILITER LA REALISATION DE LOGEMENTS SOCIAUX DANS CERTAINS SECTEURS ET ZONES DE POISSY,
Cette délibération est approuvée à la majorité des présents, moins 6 abstentions et 8 voix contre.

36) BILAN DE LA CONCERTATION CONCERNANT LA REVISION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME SUR LE SECTEUR COUDRAIE PONCY,
Délibération sans vote.

37) SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE POISSY ET LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE VERSAILLES CONCERNANT LE RESEAU PLATO,

Cette délibération est approuvée à la majorité des présents moins 5 abstention.

38) AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION DE MISE EN ŒUVRE DE LA TELETRANSMISSION DES ACTES SOUMIS AU CONTROLE DE LEGALITE AVEC LA PREFECTURE DES YVELINES,

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

39) DEMANDE D'ADHESION DE LA COMMUNE DE L'ETANG LA VILLE AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES (SIVOM), SECTION CEDAT,

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

40) RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT EN 2009,

Délibération sans vote.

41) RAPPORTS ANNUELS SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS EN 2009,

Délibération sans vote.

42) RAPPORTS ANNUELS SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'EAU POTABLE EN 2009,

Délibération sans vote.

43 A 50) RAPPORTS D'ACTIVITES 2009 DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX AUXQUELS LA VILLE DE POISSY EST ADHERENTE :

43) SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES (S.I.V.O.M),

Délibération sans vote.

44) SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA DESTRUCTION DES RESIDUS URBAINS (S.I.D.R.U),

Délibération sans vote.

45) SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION (S.I.DE.COM),

Délibération sans vote.

46) SYNDICAT MIXTE D'ETUDES POUR LA REOUVERTURE DE LA GRANDE CEINTURE (S.M.E.R.G.C),

Délibération sans vote.

47) SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE L'HAUTIL (S.I.A.R.H),

Délibération sans vote.

48) SYNDICAT D'ENERGIE DES YVELINES (SEY 78), Délibération sans vote.

49) SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT, DE GESTION ET D'ENTRETIEN DES BERGES DE LA SEINE ET DE L'OISE (S.M.S.O),

Délibération sans vote.

50) SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ETABLISSEMENTS POUR HANDICAPES DU VAL DE SEINE (S.I.E.H.V.S),
Délibération sans vote.

51) VŒU : VOTATION CITOYENNE SUR LE DROIT DE VOTE DES RESIDENTS ETRANGERS AUX ELECTIONS LOCALES.
Cette délibération est approuvée à la majorité des votants, moins 1 voix contre et 8 non participation au vote.

Le présent compte rendu est affiché le 6 décembre 2010.

**Le Maire,
Frédéric BERNARD.**